

Compte-rendu du comité de pilotage NATURA 2000 du 09 juillet 2015

Le 09 juillet 2015, à 14h30, s'est tenu à Braud et St Louis le comité de pilotage pour les 2 sites NATURA 2000 « Marais de Braud et Saint Louis et Saint Ciers sur Gironde » et « Marais du Blayais ». L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Bilan de quatre ans et demi d'animation des sites Natura 2000
- Validation de la feuille de route pour la suite de l'animation

Etaients présents : P. Plisson (CCE), G. Watelle (CCE), G. Gabriel (CCE), N. Klein (DDTM 33), J-F Le Maoût (DDTM 33), L. Chaulvet (DDTM 17), A. Dumaître (DREAL Aquitaine), B. Louis-Joseph (CdC Haute Saintonge ; Soubran), L. Mattiazzo (CdC Haute Saintonge ; Bussac Forêt), J-C Doussin (SIVOM de Montendre), M. Lalande (SIBV Livenne amont), F. Bouche (Courpignac), D. Rouhaud (Chamouillac), R. Chef (Soumeras), C. Raymond (Mirambeau), J. Carré (Coux), C. Simon-Tatard (SIVOM de Montendre), M. Chrétien (AEAG), S. Tabusteau (Saint Savin), C. Bellue (St Christoly), P. Boileau (ASA Petit Marais de Blaye), D. Peynaud (Saugon), M. Milor (Chambre d'Agriculture 33), M. Bardou (FDAAPPMA 33), J-F Joye (Donnezac), P. Labrieux (Marcillac), B. Bailan (Eyrans), J-M Rigal (Braud et Saint Louis), B. Broquaire (Etauliers), D. Ardouin (Reignac), L. Bourdon (CDC Latitude Nord Gironde), F. Doumeret (CdC Haute Saintonge), P. Mantenac (Montlieu Lagarde), C. Couloudou (Montlieu Lagarde), X. Collard (St Genès de Blaye), X. Loriaud (CdC Blaye), R. Boussiron (Berson), A. Eymas (Saint Caprais de Blaye)

Excusés : A. Castro (CRPF), E. Robin (FDC 33), M. Amblard (Chambre d'Agriculture 17), D. Sorrel (SMIDDEST), C. Bernard (SMIDDEST), Port Maritime de Bordeaux, F. Poisot (Sous-préfet de Jonzac), SIA Saye Galostre et Larry, L. Anatole-Monnier (DRAAF Aquitaine), G. Miossec (Forum des Marais Atlantiques), L. Anras (Forum des Marais Atlantiques), A. Rousset (Région Aquitaine), M. Geron (Chambre d'Agriculture 17), P. Roze (Salignac de Mirambeau), C. Gouanelle (SEPANSO), D. Turchi (ASP)

Président du COPIL : M. Philippe Plisson

Contact : Gauthier Watelle (chargé de mission Natura 2000) - 05 57 42 61 99

● Présentation du bilan de l'animation Natura 2000

L'animateur Natura 2000, Gauthier Watelle, a présenté les résultats de la période 2011-2014 sur les sites Natura 2000 au travers des outils suivants :

- Les chartes : reconnaissance symbolique de l'Etat pour de bonnes pratiques
- Les contrats : financements à destination des propriétaires et gestionnaires



- Les MAEC : financements à destination des agriculteurs

Les montants des subventions perçues dans ce cadre ont été rappelés, ainsi que les superficies concernées :

	Chartes	Contrats Natura 2000	MAEC
Unité	5	12	30
Surfaces concernées	317 hectares	77 hectares	650 hectares
Subventions mobilisées	X	121 000 €	700 000 €

Un rappel des actions de communication a suivi : une exposition sur la démarche a notamment été réalisée sous forme de 5 kakémonos. Cette dernière est disponible sur simple demande auprès de l'animateur Natura 2000.

Un bref retour sur les autres actions de la démarche a été fait :

- Plans de gestion globaux des marais : amélioration de la gestion/qualité de l'eau
- Evaluations d'incidences : prise en compte des enjeux environnementaux pour les projets à l'intérieur du périmètre Natura 2000 (permis de construire, événementiel, retournement de prairies, plantations, etc.)
- Espaces naturels sensibles : acquisition de parcelles par le Conseil Général dans un objectif de conservation de la faune et de la flore
- Préservation des zones humides sur la commune de Marcillac

Malgré un contexte financier particulier au niveau des instances européennes, le dispositif continue d'offrir des résultats tangibles. Sept nouveaux dossiers MAEC ont ainsi été déposés par sept agriculteurs sur 80 hectares pour 40 000 € de subvention pendant 5 ans. La validation de ces dossiers est en attente de confirmation.

Onze autres dossiers sont par ailleurs en préparation, notamment avec la fédération des chasseurs de Gironde, dans le cadre du dispositif des Contrats Natura 2000, sur environ 45 hectares. En fonction des enveloppes financières disponibles, tout ou partie de ces dossiers aboutiront.

L'animateur a ensuite présenté la feuille de route pour la suite de la démarche.

● Feuille de route pour la suite de l'animation

La feuille de route suivante a été présentée :

- Poursuivre la contractualisation MAEC avec les exploitants agricoles
- Poursuivre la signature de Contrats Natura 2000
- Poursuivre la signature de Chartes Natura 2000
- Poursuivre la communication, l'information et la sensibilisation
- Coordination avec le technicien rivière



- Suivi des dossiers « PDG des Marais » et « Zones Humides de Marcillac »
- Actualisation et mise à jour du DOCOB

Pour plus de détails concernant le bilan ou la suite de l'animation, le Bilan 2011-2014 et la Présentation du COPIL 2015 sont joints au compte-rendu et sont disponibles à la CCE sur simple demande auprès de l'animateur Natura 2000.

● Validation

Les points suivants ont été soumis à validation par le Comité de Pilotage :

- Le bilan 2011-2014
- Le prévisionnel (une nouvelle proposition de DOCOB sera soumise à validation à l'occasion du prochain COPIL)
- La Communauté de Communes de l'Estuaire se constitue « structure porteuse de l'animation des sites Natura 2000 *FR 7200684 Marais du Blayais* et *FR 7212014 Marais de Braud et Saint Louis et Saint Ciers sur Gironde* » pour les 5 ans à venir à partir du 09 juillet 2015

Ces propositions sont validées par les membres du COPIL à l'unanimité. Aucune abstention n'est constatée. Il est néanmoins précisé par M. Plisson que la CCE portera l'animation des sites Natura 2000 sous réserve, uniquement, du soutien financier nécessaire à l'atteinte des objectifs ciblés.

● Observations

1/ M. Plisson, président de la CCE et président du COPIL Natura 2000, indique que l'obtention de subventions pour atteindre les objectifs fixés reste primordial.

2/ M. Jean-François Le Maoût, de la DDTM de Gironde, précise que le plan régional relatif à ces subventions tarde effectivement à être validé. Dès validation, les subventions, issues du FEADER, seront disponibles et de nouveaux Contrats Natura 2000 pourront voir le jour. L'enveloppe globale devrait rester identique aux enveloppes précédentes. Toutefois, les sites Natura 2000 se multipliant en Gironde, un partage devra être réalisé entre les sites, et certains contrats seront prioritaires.

3/ M. Bernard Louis-Joseph, maire de Soubran et élu communautaire à la Communauté de Communes de la Haute Saintonge, souhaiterait savoir où en est le dossier relatif à l'extension du périmètre Natura 2000 *FR 7212014* en Haute Saintonge. M. Laurent Chaulvet, de la DDTM de Charente-Maritime, indique que le périmètre proposé par les élus concernés n'a pas été accepté, faute d'arguments environnementaux pertinents. M. Laurent Chaulvet indique également que ce projet ne pouvait être accepté, la superficie du périmètre proposé étant inférieure à l'extension initialement soumise. Depuis lors, le dossier n'a pas avancé.

4/ M. Philippe Plisson précise qu'il serait opportun pour l'Etat et la Communauté de Communes de la Haute Saintonge de se rencontrer afin d'identifier une issue favorable à cette impasse.



Conclusion

Pour clôturer, M. Philippe Plisson rappelle que le rôle des membres du COPIL est toujours aussi primordial, dans la réussite de cette démarche : ces derniers restent les relais de l'information, et notamment de ce bilan, entre les gestionnaires du milieu, leurs administrés et l'animateur Natura 2000 en lien avec les services de l'Etat.

